

Le visa X d'étude pour la Chine

Ce type de visa est réservé aux requérants souhaitant effectuer un séjour en Chine pour suivre des études, un stage professionnel ou une formation dont la durée est de plus de 6 mois.

Documents nécessaires :

- 1 passeport valable au moins 6 mois comprenant un minimum de 2 pages vierges.
- 1 formulaire de demande de visa entièrement et lisiblement complété.
- 1 photo d'identité collée sur le formulaire officiel de l'ambassade de Chine.
- Formulaire de demande de visa JW-201 ou JW-202 réservé aux étudiants étrangers se rendant en Chine pour étude, stage ou formation (Original + Photocopie)
- L'avis d'admission de l'établissement d'enseignement Chinois.
- Formulaire d'examen médicaux pour les étrangers délivré par un hôpital français.
- Test HIV
- Pour les ressortissants étrangers résidants en France, il faut fournir l'original et la photocopie de la carte de séjour en France. La validité de la carte de séjour doit couvrir la période d'étude prévue en Chine.
- Pour les étudiants mineurs, il faut impérativement fournir : acte de naissance, l'autorisation de sortie du territoire (délivrée par la mairie) ou autorisation parentale sous forme d'acte notarié légalisée par le ministère des affaires étrangères, la copie des pièces d'identité des parents. En cas de divorce joindre l'acte notarié de divorce légalisé.